



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mars 2017

Antananarivo, 17 mars 2017 - **Pierre-Jean FENO, Directeur Général du Trésor, Iouri Garisse RAZAFINDRAKOTO, Directeur Général des Impôts** et **Matthieu MACÉ, Administrateur Général de MVola** ont procédé à la **signature d'une convention de partenariat** officialisant le **paiement de l'impôt synthétique (IS) via MVOLA.**

Accord historique, cette collaboration entre dans le cadre des efforts déployés pour **la numérisation de l'administration à Madagascar** et est un exemple de ce que peut apporter le service de Mobile Money MVola, la **1^{ère} solution de paiement par mobile à Madagascar.**

Depuis 2016, la DGI vise l'élargissement de l'assiette fiscale, principale mesure prise dans le cadre du programme de référence exécuté par Madagascar et suivi par le Fonds Monétaire International (FMI) ayant permis l'accès à la Facilité Elargie de Crédit (FEC) en 2016. Le paiement des impôts à travers la téléphonie mobile figure parmi les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

Opérationnel très prochainement, et concernant dans un premier temps **l'impôt synthétique (Hetra Tambatra)**, ce nouveau mode de paiement commencera au niveau de deux sites pilotes, à savoir, le **Centre Fiscal du III^{ème} Arrondissement et le Centre Fiscal d'Alasora avant de couvrir le territoire national.**

Pour **MVola**, ce nouveau service est un pas de plus pour **améliorer et rendre plus simple la vie de tous les Malagasy.** Le paiement des impôts via MVola constitue un gage de **facilité** et de **fiabilité** pour tous les contribuables, grâce à un mode opératoire **simple, immédiat et entièrement sécurisé.**

MVola met à la disposition de tous les Malagasy sa **large couverture réseau** couvrant toute l'étendue du territoire nationale. Entièrement initiées **depuis son téléphone mobile**, les transactions peuvent être effectuées à tout moment, **sans se déplacer, partout à Madagascar.** Elles sont parfaitement **traçables** et les **informations y afférentes** restent **disponibles via le web portal MVola** http://www.mvola.mg/MVola_mobile_money.php.

Afin de contribuer au bien-être de tous les Malagasy, **MVola s'engage dans la continuité.** La collaboration avec la Direction Générale des Impôts s'ajoute aux autres partenariats concluants à l'instar du **paiement des taxes journalières de la Commune Urbaine de Mahajanga** via MVola, depuis juin 2015 ; le **paiement de la facture de la JIRAMA** ou encore le **paiement des enseignants FRAM répartis dans tout le pays.**

1^{ère} solution de paiement par mobile
à Madagascar

